

# Fiche descriptive sur les Zones humides de Ramsar

(telle qu'approuvée par la recommandation C.4.7 de la Conférence des Parties contractantes, Montreux, Suisse - juillet 1990)

NOTA: Avant de remplir cette fiche, prière de lire les lignes directrices qui comprennent un exemplaire d'une fiche remplie.

Les fiches remplies sont à adresser à: T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIROE, Slimbridge, Gloucester GL2 7BX, Angleterre.

1. Pays: Sénégal                      2. Date: 10.08.93. Numéro de référence: 1SN003  
(à remplir par le responsable de la base de données)

## 4. Nom et adresse du compilateur:

Seydina Issa Sylla

Directeur des Parcs nationaux  
B.P 5 135 Dakar-Fann

5. Nom de la zone humide: Parc national du Delta du Saloum.

6. Date de l'inscription sur la Liste de Ramsar: 03 avril 1984

7. Coordonnées géographiques: 13°37 N      16°42 W

8. Situation générale: (par ex. région administrative et grande ville la plus proche) Ce parc est situé à 80km de Kaolack et fait frontière avec le Gambie, sur la côte atlantique. Il est à cheval sur les régions administratives de Kaolack et Fatick.

9. Superficie: (hectares)                      73 000 hectares

10. Type de zone humide: (voir classification ci-jointe, également approuvée par la recommandation C.4.7 de Montreux)  
Zone humide marine et cotière

11. Altitude: (moyenne et/ou maximale et minimale)  
Niveau de la mer

12. Description: (esquisse en deux ou trois phrases des principales caractéristiques de la zone humide)  
Ce parc est essentiellement composé d'une forêt sèche (la plus septentrionale du pays) d'îles et d'îlots créés par d'innombrables lacs de cours d'eau appelés "bolon" qui circonscrivent des blocs de mangrove remarquables unités écologiques.

13. Traits physiques: (par ex. géologie; géomorphologie; origine - naturelle ou artificielle; hydrologie; type de sol; qualité de l'eau; profondeur de l'eau; permanence de l'eau; fluctuations du niveau d'eau; amplitude des marées; bassins versants; régions d'aval; climat)

Elle est marquée par des formations secondaires avec le Trias caractérisé par ses formations lagunaires de types salifère.

Il y a une prédominance de sols hydromorphes, leur évolution est dominée par la présence dans le profil d'un excès d'eau au moins à certaines dépressions et surtout dans les vallées. Il y a également les sols minéraux à pseudo gley ou à gley qui sont formés dans certaines dépressions et surtout dans les vallées. Autour des grandes rias du Saloum s'étendent des sols de mangrove sillonnés par des chenaux de marée. Il existe des sols halomorphes appelés localement tannes parce qu'incultes. Ces sols contiennent 0,2% de sel provenant de la remontée des eaux marines dans les estuaires pendant les basses eaux.

14. Caractéristiques écologiques: (principaux types d'habitats et de végétation)

Ce parc se trouve dans le Delta des fleuves du Sine et du Saloum et la région comprend de nombreux îlots sablonneux et des lagunes. La plus grande partie de la zone terrestre du parc est couverte de mangroves, de dunes sablonneuses et de forêts ouvertes sur sols sablonneux. Les cours du Delta sur la côte sont presque totalement salés. La mangrove domine, constituée principalement de Rhizophora racemosa, R. mangrove, R. harrisonii et d'Avicennia nitida.

## 15. Régime foncier et propriété:

(a) du site Parc national et Réserve de la Biosphère

(b) des zones environnantes Zones à usage multiple

## 16. Mesures de conservation en vigueur: (catégorie nationale et statut juridique des aires protégées - y compris d'éventuelles modifications des limites; pratiques de gestion; existence et éventuelle mise en oeuvre d'un plan de gestion officiellement approuvé)

Zone humide d'importance internationale et réserve de la Biosphère .  
Ce parc national ne dispose pas encore d'un plan de gestion. Aucune modification n'a été apporté sur ces limites.

## 17. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées: (par ex. plan de gestion en préparation; proposition officielle de création d'une aire protégée)

Un plan de gestion du parc et sa périphérie est en cours d'élaboration

## 18. Modes actuels d'occupation des sols; principales activités humaines

(a) sur le site Tourisme de vision, coupe de paille, récolte de gousse d'acacia.

(b) aux alentours/dans le bassin versant Elevage, agriculture, pêche, chasse

## 19. Perturbations et menaces, y compris changements dans les modes d'occupation des sols, et principaux projets de développement: (facteurs pouvant avoir un impact négatif sur les caractéristiques écologiques de la zone humide)

(a) sur le site Le ramassage des mollusques dans la mangrove, la collecte des oeufs d'oiseaux et de tortues de mer, l'exploitation de l'herbe. Les diverses activités dont dépend la survie de la population peuvent constituer de réelles menaces pour l'équilibre écologique de la région si elles ne sont pas rationnellement organisées.

(b) aux alentours / dans le bassin versant

L'intensification de l'agropastoralisme, de la pêche dans les bolongs et le long de la côte représente une menace pour l'écosystème du Delta du Saloum. D'autre part certains secteurs de la Réserve MAB dépendent du service des Eaux et Forêts qui attribue des permis de coupe sans l'aval du service des Parcs nationaux, ce qui rend difficile le contrôle et la gestion du secteur.

---

## 20. Valeurs hydrologiques et physiques: (recharge de la nappe souterraine, maîtrise des crues, captage des crues, prévention de l'érosion côtière etc.)

Le parc se trouve dans le Delta des fleuves du Sine et du Saloum. Il est à noter qu'il y a environ un peu plus de 2 ans, une forte tempête a rompu le cordon littoral isolant la pointe de Sangomar qui est devenue une île. Depuis l'érosion ne fait que s'accroître, aucune mesure concrète n'a été prise pour stopper l'érosion.

---

## 21. Valeurs sociales et culturelles: (par ex. production de poissons, foresterie, signification religieuse, site archéologique)

L'agropastoralisme et la pêche sont pratiqués dans cette réserve MAB. L'exploitation agricole dans cette région se caractérise par l'intégration de la présence du bétail et l'exploitation des champs de mil. La pêche, activité dominante en saison sèche se déroule dans les bolongs le long de la côte ou en haute mer. Djifère et Missirah villages limitrophes du Parc abritent des installations modernes pour la motorisation des pirogues et le traitement des poissons. Les populations se livrent aussi à l'exploitation du bois mort de la forêt de Fathala et des mangroves.

---

## 22. Faune remarquable: (par ex. espèces uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique; fournir les données numériques si elles existent)

La faune fréquentant le parc est très variée. Toutefois des espèces rares ou à la limite de leur frontière y sont observées de façon sporadique, il s'agit : (Rufilatus redunca), de la loutre à joues blanches (Aonyx capensis) et le lamantin (Trichechus senegalensis). Des observations récentes sur les cétacés ont révélé la présence du dauphin du Cameroun Souza (Sotalia tentzi), le dauphin commun (Delphinus delphis). Le Dauphin du Sénégal (Stenella sp). Les quatre espèces de tortues susceptibles de se reproduire dans les limites du parc sont : tortue cuir (Dermochelys coriacea), tortue couanne (Caretta caretta), tortue carret (Eretmochelys imbricata), tortue verte (Chelonia mydas). L'avifaune est richement représentée par d'importantes colonies nicheuses d'Ardéidés, de laridés et par plusieurs espèces migratrices paléarctiques.

---

## 23. Flore remarquable: (par ex. espèces ou communautés uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique)

Au niveau du Parc national du Delta du Saloum entre la formation à mangrove et la prairie à halophyte subsiste une unité géomorphologie caractéristique du Saloum, dépourvue de toute végétation. C'est le tanne, stérile présentant en surface des efflorescences salines. Ce sont des mangroves fossiles sur sols salins dont certains donnent lieu à des exploitations artisanales de sel.

**24. Recherche et équipements scientifiques:** (par ex. projets actuellement en cours, présence d'une station de terrain)  
Il y a une intention de construction d'une station biologique moyen terme prenant en compte toutes les préoccupations d'une zone humide. S'agissant de la recherche des institutions nationales intervenant pour des études et recherche dans le domaine de la botanique, zoologique, ichtyologie, géomorphologie.

**25. Education et information:** (par ex. centre d'accueil des visiteurs, stations d'observation, brochures, possibilités de visites de groupes scolaires)

Il n'existe pas de centre d'accueil à l'intérieur du parc. Des campements touristiques et gîte d'étape se trouvent dans les villages limitrophes du parc. Il existe, des possibilités de visite de groupes scolaires. Des stations d'observations sont installées dans les endroits stratégiques du parc.

**26. Récréation et tourisme:** (indiquer si la zone humide est utilisée pour la récréation ou le tourisme; indiquer le type, la fréquence et l'intensité de cette utilisation)

Le parc national du Delta du Saloum est aussi utilisé pour la récréation et le tourisme. Il s'y pratique un tourisme de vision et des travaux pratiques pour les élèves et étudiant. Le parc reçoit annuellement près de 1 000 visiteurs.

**27. Organisme de gestion:** (nom et adresse de l'organisme responsable de la gestion de la zone humide)

Direction des Parcs nationaux - B.P 5 135 Dakar-Fann  
SENEGAL

**28. Juridiction:** (territoriale - c'est-à-dire état ou région - et fonctionnelle - c'est-à-dire Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement etc.)

SENEGAL - Ministère du Tourisme et de l'Environnement

**29. Références bibliographiques:** (prière d'indiquer seulement les références scientifiques et techniques)

- Identification, Establishment and Management of specially Protected Areas in the WACAF région (UICN) - April 1992)
- Assistance à la Direction des Parcs nationaux pour l'élaboration du plan d'aménagement intégré et de gestion des réserves naturelles de la Réserve MAB du Delta du Saloum (UNESCO - DPN)

**30. Raisons de l'inscription:** (prière d'indiquer lesquels des critères de Ramsar adoptés selon la recommandation C.4.15 de la Conférence de Montreux s'appliquent à ce site)

Ic - 2b - 3b

**31. Carte du site** (prière de joindre la carte la plus récente et la plus détaillée disponible, de préférence à une échelle au minimum de 1:25,000 ou de 1:50,000)